

LE DISCOURS RAPPORTÉ DANS LA PRESSE LITUANIENNE ET FRANÇAISE

Snieguolė Marija Liberienė

Prancūzų filologijos katedra,
Filologijos fakultetas,
Universiteto g. 5, LT-2734 Vilnius;
tél. +370 5 2687232, pranckatedra@ff.vu.lt

Un texte de presse, même quand il est signé du nom de son auteur, n'est presque jamais quelque chose d'entièrement homogène. Comme on l'a si bien dit : « les mots que nous voudrions bien à nous sont toujours ceux des autres [Gardes-Tamine, Pellizza 1998, 92] ». La complexité des mécanismes polyphoniques est grande ; il s'agit, en premier lieu, du discours rapporté dans lequel le discours tenu par un locuteur contient un discours d'un autre locuteur rapporté par le premier locuteur [Riegel 2001, 597]. Le discours inscrit dans le discours d'autrui prend différentes formes : discours direct, discours indirect, discours indirect libre ; « sont également concernés des phénomènes comme la mise entre guillemets, l'italique, la modalisation par renvoi à un autre discours, les multiples formes d'allusion à des discours déjà tenus [Maingueneau 1996, 29] » ; c'est-à-dire, le discours rapporté est soit un discours cité, soit un discours transposé ; dans les deux cas, il est inséré dans le discours citant (ou transposant) à l'aide de marques typographiques et de procédés linguistiques. L'objectif des recherches dont le présent article contient les résultats était de repérer, d'identifier et de comparer différentes formes du discours rapporté dans des textes de presse française et lituanienne ; afin de mettre en évidence les ressemblances et les différences des opérations de la mise en texte des paroles des autres. Les ouvrages de J.-F. Jeandillou, D. Maingueneau, M. Riegel 2001 et d'autres [voir la liste des références] ont servi de base théorique ; le corpus est puisé dans les quotidiens « Le Figaro » et « Lietuvos rytas » (rubrique « International » pour « Le Figaro » et « Pasaulis » pour « Lietuvos rytas »). Les textes pour l'analyse étaient choisis en fonction de la similitude des sujets traités (il s'agit surtout de la guerre d'Irak), et ils se rapportent tous à la même période (fin mars 2003) ; ce qui devrait rendre compte, à notre avis, non seulement de la singularité des textes tirés des deux quotidiens, mais aussi des modèles généraux propres à une écriture journalistique, surtout en ce qui concerne la mise en texte des paroles des autres. Parmi les procédés de textualisation, les plus évidents sont des marques typographiques qui aident le lecteur à reconnaître tout de suite le discours rapporté. L'analyse des marques typographiques utilisées par les quotidiens lituaniens et français fait ressortir la première différence : dans les articles journalistiques français signés du nom de leurs auteurs, les marques typographiques sont plus nombreuses.

On peut noter :

- L'usage de l'italique pour les segments cités entre guillemets rapportant les paroles exactes d'un locuteur 2 [L₁ – locuteur de base ; L₂ – locuteur dont les propos sont rapportés] :

« des principes et des normes du droit international »

- Les incises sont insérées en romani, avec une inversion, mais sans tirets :

« *Nous sommes toujours certains...* » a répété le président...

Il est à noter que quand le texte porte la mention « Avec AFP », l'italique n'est pas utilisé ; dans le journal lituanien, dans les textes de la rubrique internationale qu'ils soient signés du nom de l'auteur ou du nom des agences de presse, tout est en romain, et ce ne sont que les guillemets qui aident à reconnaître les paroles citées et à les différencier du texte de l'auteur même ou des propos paraphrasés.

Parmi les formes que peuvent prendre les propos reproduits, le discours direct est une forme à part : c'est « la forme de base qui est transposée en discours indirect ou en style indirect libre [Riegel 2001, 597] ». Tous les chercheurs remarquent l'objectivité apparente du discours direct surtout quand celui-ci prend la forme d'une citation explicite [Riegel 2001, 597 ; Jeandillou 1997, 71 ; Weinrich 1994, 564]. Les propos cités textuellement peuvent être considérés comme fidèles ; ils sont rapportés tels quels :

1. Kita šalies radijo stotis... ragino vietos gyventojus prieštintis : « *Tai yra mūsų diena. Pradėkime kovą* » .
2. « *Il faut, assurait Igor Ivanov, poursuivre le dialogue avec l'administration américaine pour la convaincre que cette guerre aura, en fin de compte, des conséquences lourdes pour tout le monde, y compris les Etats-Unis* » .
3. « *Sąjungininkų bombos ir raketos pataikė į S.Huseino ir jo šeimos namus, tačiau jie išsigelbėjo* », - tvirtino M.S.al-Sahafas.

Dans de tels cas, nous avons affaire à une forme la plus littérale de la reproduction des paroles d'autrui. En ce qui concerne les marques de citations, trois cas de figure peuvent être constatés :

1. La marque de citation précède le discours direct (ex.1).
2. La marque de citation interrompt la citation (ex.2).
3. La marque de citation clôtüre la citation (ex.3).

Nous ne nous sommes pas arrêtés plus spécialement sur la fréquence de ces trois cas de figure ; il semble, pourtant, que le premier (la marque de citation précédant le discours direct) soit le plus rare dans les deux journaux.

Le discours direct possède les caractéristiques de l'énonciation de discours : le locuteur 2 y inscrit les marques personnelles et temporelles de son énonciation [Riegel 2001, 591]. L'énonciation étant une « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation [Benveniste 1974, 80] », le locuteur 2 s'inscrit dans son énoncé à l'aide des indices personnels (pronoms et déterminants de 1^{re} personne.

« *Je ne trouve pas que l'action unilatérale soit juste, » a déclaré le président turc.*

« *Mano įsakymu koalicijos pajėgos pradėjo atakuoti...* », - tokiais žodžiais JAV prezidentas pranešė apie Irako karo pradžią.

« Je » et « mano » sont ici des embrayeurs ayant un rapport direct avec les paramètres constitutifs de la situation d'énonciation. Quant aux indices temporels, dans le discours direct, ils sont liés au moment de la parole du locuteur 2 ; dans les textes français on repère les adverbes tels que « aujourd'hui, demain, maintenant » et d'autres de ce type qui renvoient à la situation d'énonciation ; il s'agit, donc, de l'embrayage temporel :

« *Demain, nous serons obligés de poursuivre l'aventure européenne. L'Europe en a vu d'autres* », a-t-il dit.

« *les mesures de sécurité d'aujourd'hui sont d'ailleurs les mêmes...* », explique une journaliste.

Outre de tels adverbess, les temps verbaux de l'indicatif indiquent aussi le rapport direct avec la situation d'énonciation : le présent de l'indicatif indique la coïncidence avec le moment de l'acte d'énonciation, le passé composé et l'imparfait expriment l'antériorité par rapport à ce moment, le futur présente la postériorité. A ce niveau, il n'y a pas de différences entre les textes lituaniens et français. Les différences se situent, nous le verrons plus tard, au niveau du discours indirect.

Il existe un autre type de citations qui ne sont pas des énoncés complets, mais des fragments cités qui sont insérés sans aucune rupture syntaxique à l'intérieur du texte appartenant au locuteur de base (L₁). Il paraît que c'est une construction préférée de journalistes français ; du moins, la rubrique internationale abonde en exemples de cette espèce :

Chirac a ajouté qu'il n'y avait « pas eu lieu de parler »... de reconstruction, puisque « nous sommes en train de détruire ».

Les mêmes qui vous disent que « personne en Irak ne souhaite mourir pour Saddam » n'ont aucune envie d'être les dernières victimes de la dictature.

Au contraire, la même rubrique du journal lituanien contient très peu d'exemples de ce type, sans qu'on puisse expliquer le rejet de telles constructions dont le but est d'objectiver le discours journalistique, de renforcer sa véracité. Quoi qu'il en soit, les journalistes lituaniens ignorent systématiquement ce moyen d'introduire les propos d'autrui à l'inverse de leurs collègues français qui semblent y être particulièrement attachés. Les bouts de citations entre guillemets peuvent paraître à plusieurs reprises dans la même phrase du discours citant, comme dans cet exemple :

Après avoir dénoncé la veille des déclarations « pas dignes d'un pays ami », Paris soupçonne Londres de vouloir lui « faire porter le chapeau des divisions européennes ».

Il est évident que l'intégration des paroles d'autrui est un procédé complexe. Rapportées en tant que citation, sous forme de discours direct, elles gardent une autonomie syntaxique et énonciative ; nous avons vu que les embrayeurs temporels et les indices personnels étaient en rapport non pas avec le discours citant, mais avec le discours cité ; la même chose pour les temps verbaux. Cette autonomie n'est pas respectée lorsqu'il s'agit du discours indirect dans lequel les paroles rapportées sont souvent paraphrasées. Dans le discours indirect, la complexité structurelle des paroles rapportées est plus grande, mais dans les deux cas, elles sont introduites à l'aide des verbes appelés verbes introducteurs. Il s'agit des verbes qui signifient « dire » ou « penser » [Riegel 2001, 598]. La place des verbes introducteurs du discours direct peut varier ; trois positions sont possibles : antéposition, postposition, incise ; en antéposition et en incise l'ordre des termes est inversé. L'analyse du corpus montre que dans les textes français toutes les trois possibilités sont exploitées de la manière égale ; dans les textes lituaniens domine la postposition ; l'antéposition est plus rare, et on peut repérer très peu d'incises.

Dans le discours indirect, les verbes introducteurs ne peuvent être qu'antéposés. Quant à leur variété dans les deux types de discours rapporté, les opinions divergent. Certains affirment que la liste des verbes introducteurs est plus restreinte dans le discours indirect à cause des contraintes d'ordre syntaxique [Jeandillou 1997, 72] ; d'autres, au contraire, soutiennent que les verbes introducteurs du style indirect sont plus variés [Riegel 2001, 598]. En tout cas, dans le discours indirect les verbes introducteurs permettent de paraphraser, c'est-à-dire, de restituer le contenu des paroles d'autrui « avec un lexique et des structures différentes de telle sorte que le lecteur ait une impression de conformité, la possibilité de le condenser... [Jacques 1996, 138] ». Dans certains types de textes, c'est surtout la synthèse qui prévalait ; dans d'autres, on a tendance à prélever quelques fragments de paroles d'autrui en guise d'illustration (soulignons en passant, que ce dernier cas est

typique des textes de presse analysés). Les verbes introducteurs ne sont pas tous les mêmes. Certains peuvent introduire aussi bien le style direct que le discours indirect ou le style indirect libre et peuvent se trouver avant les paroles rapportées ou après (c'est le cas des verbes *dire*, *répondre*) ; d'autres ont moins de possibilités quand il s'agit d'introduire ou d'accompagner des paroles rapportées. On peut aussi parler du sens des verbes introducteurs : si, par exemple, le verbe *déclarer* indique seulement une manière de *dire*, le verbe *s'imaginer* sous-entend un jugement de valeur sur l'information citée. Dans le premier cas, le locuteur indique seulement que le message est émis et qu'il va être rapporté ; ce sont des sens posés ; dans le deuxième cas, le locuteur émet son opinion sur le message du locuteur 2 ; ce sont des sens présupposés [Combettes 1979, 73]. La troisième classe de verbes introducteurs est composée par des verbes qui traduisent une intention, tels que : espérer, souligner, réclamer, juger etc. En ce qui concerne notre corpus pour les besoins de l'analyse comparative nous avons choisi ~ 120 cas d'emploi des verbes introducteurs pour les textes français et exactement le même nombre pour les textes lituaniens. Même l'analyse superficielle démontre que si les journalistes français tâchent de varier autant que possible les verbes introducteurs dont toutes les classes sont représentées dans leurs articles, leurs confrères lituaniens en utilisent très peu. Appuyons cette affirmation par des chiffres. Dans les textes lituaniens pour introduire les paroles rapportées sont employés 20-22 verbes introducteurs différents, parmi lesquels les plus répandus sont : *pranešti* qui est employé 21 fois ; *pareikšti* (19 occurrences) ; *sakyti* (20 occurrences) ; *teigti* (18 occurrences) ; *tvirtinti* (15 occurrences) ; c'est-à-dire, ~ 77% des cas de discours rapporté sont représentés par seulement 5 verbes. Il ne reste que quelques malheureux pour cent représentés par d'autres verbes introducteurs tels que : *abejoti*, *pažadėti*, *priminti*, *pripažinti*... De ces 5 verbes utilisés presque exclusivement par les journalistes lituaniens 3 appartiennent à la classe de verbes introducteurs neutres (*sakyti*, *pareikšti*, *pranešti*) ; *tvirtinti* et *teigti* font partie de la classe d'introducteurs qui traduisent une intention. Il ne reste que regretter l'extrême pauvreté du vocabulaire des journalistes lituaniens.

Les journalistes français pour le même nombre des paroles rapportées (120) ont utilisé ~ 70 verbes et constructions différents ; et s'il est vrai, que les verbes *affirmer* et *déclarer* se rencontrent un peu plus souvent que les autres (respectivement 8 et 9 occurrences), cette fréquence est loin des sommets atteints par les verbes lituaniens *pareikšti* et *teigti*. Citons quelques autres verbes et constructions introduisant le discours rapporté dans les textes de presse française : *laisser entendre*, *évoquer*, *confier*, *lancer un message*, *exhorter*, *s'en prendre à*, *soutenir*, *approuver*, *témoigner*, *regretter*, *suggérer*, *faire part de*... La liste française est beaucoup plus longue que la liste lituanienne. La richesse du vocabulaire permet aux journalistes français de jouer très librement avec les messages rapportés, d'émettre des jugements sur eux, d'exprimer des manières de dire. Quelques exemples :

« C'est effarant, il vaut mieux être sourd qu'entendre cela », lâchait un autre diplomate.

« On saura que la guerre a commencé quand il y aura des policiers devant notre immeuble », ironisait... un journaliste...

« A quoi ça sert de détruire ces immeubles ? » glissait hier un étudiant.

De cette façon, le journaliste peut influencer sur le sens même du discours direct qui est tenu d'être la plus objective de toutes les formes du discours rapporté. Nous voyons que le cité peut être caractérisé et qualifié de maintes façons et cela influe sur son sens. A condition de posséder, bien sûr, suffisamment de moyens lexicaux et syntaxiques, ce qui n'est pas, de toute évidence le cas pour les journalistes lituaniens.

Dans les textes français, on peut souvent repérer des verbes et des constructions qui remplissent la fonction d'introducteurs, mais qui sont atypiques comme introducteurs et appartiennent au style personnel de tel ou tel journaliste :

Le président américain est allé hier galvaniser les troupes...

Loin de s'arrêter à ce constat, le président russe s'est efforcé d'enfoncer le clou : « Il n'y avait aucune nécessité d'intervenir... »

Nous avons pu constater que les articles analysés sur la guerre en Irak dans « Lietuvos rytas » n'avaient rien de personnel quant à l'emploi de verbes et de constructions introducteurs ; ils étaient strictement les mêmes dans tous les articles de notre corpus (il est à noter qu'aucun des articles lituaniens n'étaient pas signé du nom de leur auteur ; ils portaient tous la mention : AP, Reuter, BBC... ir « Lietuvos ryto » inf.).

Du point de vue morphologique on constate que les verbes introducteurs sont employés le plus souvent, au prétérit dans les deux groupes de textes. On trouve parfois le présent ; dans les textes français, on peut aussi rencontrer l'emploi très élégant de l'infinitif de narration :

Et de marteler : « L'Irak ne représentait aucun danger... »

L'analyse du corpus a permis de repérer, parmi les verbes et les constructions introduisant le discours rapporté, ceux qui témoignent de l'interaction d'origine, c'est-à-dire, le discours prononcé par le locuteur de base contient un discours attribué à un deuxième locuteur ; dans le discours de ce dernier, on trouve des traces de l'énoncé appartenant à un tiers :

Jacques Chirac a ... rejeté l'idée que le Conseil de sécurité... puisse cautionner une mainmise... l'Irak.

Blair s'est inscrit en faux contre l'accusation que les forces anglo-saxonnes détruisaient l'Irak...

Dans de tels cas, on laisse seulement entendre qu'un certain acte de parole a eu lieu (quelqu'un a exprimé l'idée qu'il était possible de cautionner une mainmise américaine sur l'Irak, on a accusé les forces américano-britanniques de détruire l'Irak...), mais l'énoncé originel n'est pas dévoilé, il ne reste que ces traces dans le discours rapporté appartenant au locuteur 2. De cette abstraction s'ensuit une condensation du contenu ; seule « la dimension informative » [Jeandillou 1997, 74] reste intacte. Dans les textes lituaniens, nous n'avons trouvé aucune représentation de l'interaction d'origine, mais nous supposons que ce n'est pas systématique ou, du moins, ne devrait pas l'être. On pourrait très bien s'imaginer des énoncés du type : « Atsakydamas į kritiką, X pareiškė... », « Y atmetė Seimo daugumos kaltinimus, kad... » ; c'est ce qu'on appelle « dialogisme interactionnel » [Moirand 1990, 75] : « intentionnellement ou non, chaque discours entre en dialogue avec les discours antérieurs tenus sur le même objet, ainsi qu'avec les discours à venir dont il pressent et prévient les réactions [Todorov, cité d'après Moirand 1990, 84] ».

Dans notre analyse l'emploi d'introducteurs dans le discours journalistique, nous n'avons pas insisté plus particulièrement sur les différences de cet emploi dans deux formes du discours rapporté : discours direct et discours indirect. Répétons seulement ce qui est communément admis : certains des introducteurs sont employés dans les deux cas, les autres dans l'un ou dans l'autre seulement ; ce problème pourrait faire l'objet d'autres recherches. Rappelons-nous aussi que le discours direct et le discours indirect sont deux modes distincts du discours rapporté : le discours direct cite les paroles d'autrui, le discours indirect les reformule ; c'est pourquoi on peut affirmer que le discours direct présente une structure hétérogène [Authier-Revuz 1993, 11], surtout en ce qui concerne le registre de langue (le style soutenu du locuteur de base et le style familier ou même argotique dans le discours cité ou vice versa) ; un tel décalage peut être constaté à d'autres niveaux d'analyse aussi. Le discours indirect est une structure homogène, parce que le locuteur de base modifie des propos rapportés n'en conservant ni la syntaxe, ni le lexique [Authier-Revuz 1993, 11 ; Jeandillou 1997, 73].

Le nombre de problèmes linguistiques posés par l'analyse du discours rapporté est impressionnant, et il est impossible de les englober tous dans un seul article. Après s'être centrés sur les verbes introducteurs, on peut passer à un autre moyen d'introduire le propos d'autrui. Il s'agit des formules du type « Selon X, ... ». Les formules « selon X » et apparentées (d'après X, pour X) « insistent sur les idées de jugement et hypothèse, bref sur l'inscription de ces locutions dans des démarches logico-argumentatives [Rosier 1999, 187] » ; mais ce qui nous intéresse surtout, c'est leur intégration dans le domaine du discours rapporté. Bien qu'on dise que « la presse en use et abuse [Rosier 1999, ibidem] », dans les textes français examinés, il n'y en avait que quelques-unes (10, plus précisément ; dont 9 « selon X » et 1 « pour » ; rappelons-nous, que dans les mêmes textes nous avons trouvé 120 emplois de verbes introducteurs). Ces formules attribuent des propos à quelqu'un ; l'énoncé rapporté en dépend :

*Selon George Bush, « chaque jour Saddam Hussein perd davantage le contrôle de son pays...
Selon le Washington Post, trois entreprises russes seraient mises en cause.*

On peut constater que « selon X » peut introduire « des énoncés guillemetés donc fonctionner avec le marqueur graphique consacré de la littéralité [Rosier, 199], c'est-à-dire, on peut rapprocher cette formule des introducteurs du discours direct. Dans d'autres cas, « selon X » introduit des énoncés infidèles, non textuels ; par conséquent, la comparaison avec les introducteurs du discours indirect est aussi possible.

L'étude du corpus témoigne aussi de l'extrême souplesse de la place de la formule par rapport à l'énoncé cité : elle peut être antéposée, postposée et se trouver au milieu. Dans les textes lituaniens, l'emploi de telles formules est plus fréquent (26), et on en repère 3 types : *anot + nom, pasak + nom, nom+teigimu* (les noms dans les trois formules sont au génitif). Quant à la place de la formule par rapport au discours cité, c'est l'antéposition qui domine ; il existe aussi quelques exemples d'intercalation.

La troisième classe de constructions introduisant les dires des autres est constituée par des structures impersonnelles. L'analyse de notre corpus laisse supposer que les journalistes de la rubrique internationale du « Figaro » ne les affectionnent pas : nous en avons trouvé un seul exemple : « *il leur était reproché d'avoir...* ». Et au contraire, dans les textes lituaniens, les structures impersonnelles ont été employées 17 fois : *būta pranešimu, pareikšta, teigta, rašoma*. Il est vrai que nous ayons affaire aux mêmes verbes introducteurs (*teigti, pareikšti, pranešti*) ; néanmoins, force est de constater que la pauvreté de moyens lexicaux dans la presse lituanienne est en partie compensée par la plus grande variété de structures syntaxiques. D'un autre côté, dans le discours rapporté, le locuteur de base indique, en principe, le responsable des paroles citées ; or, l'emploi de structures impersonnelles permet non seulement de marquer une distance par rapport à l'énoncé reproduit en le faisant assumer par autrui, mais aussi et surtout de ne pas préciser la source de cet énoncé.

Récapitulons. Pour les textes français, nous avons 120 emplois de verbes introducteurs, 10 emplois de formules, 1 structure impersonnelle.

Pour les textes lituaniens : 120 emplois de verbes introducteurs, 26 emplois de formules, 17 emplois de structures impersonnelles.

Les résultats obtenus n'ont rien d'absolu quand il s'agit du discours journalistique en général ; qu'il nous soit, pourtant, permis d'affirmer qu'en ce qui concerne la rubrique internationale, ils sont assez faibles et reflètent certaines tendances.

Jusqu'ici nous avons concentré notre attention sur la première composante du discours rapporté – sur les verbes et les formules introducteurs. Dans le discours indirect il est aussi intéressant d'observer la deuxième composante, c'est-à-dire, ce qui est introduit, à l'aide des introducteurs analysés. Les

propositions subordonnées introduites par la conjonction **que** ont mérité beaucoup d'attention de la part des linguistes ; il existe, pourtant, d'autres constructions syntaxiques, très répandues, elles aussi, quand il s'agit de transmettre le contenu des paroles rapportées. A partir de notre corpus, on peut repérer trois constructions dans les textes français :

- la subordination en **que**,
- la subordination avec l'infinifitif :

... *le commandement américain... a admis un peu plus tard avoir mené des frappes...*

- le complément nominal (direct ou indirect) :

« *Tony Blair a réaffirmé... ses deux objectifs* ».

« *Le Scud diplomatique... n'a pas hésité à accuser Moscou de trafic d'armes...*

Pour les textes lituaniens, nous avons

- la subordination avec *kad* (ou *jog*)
- la subordination avec construction participiale (assez répandue) :

« *Latvija ... pareiškė esanti pasirengusi dalyvauti sureguliuojant krizinę situaciją...* »

- la subordination avec infinitif :

« *... Bushas paragino ... sudėti ginklus ir leisti JAV vadovaujamoms pajėgoms įžengti į šalį...*

- le complément nominal (plutôt rare dans le corpus) :

« *Aukščiausi vyriausybės atstovai... vakar pasmerkė Jungtines Valstijas...* ».

- le complément nominal avec l'ordre inversé (le complément nominal précédent le verbe introducteur) :

« *Teiginį, kad niekas nežino, kas atsitiko Irako diktatoriui, vakar patvirtino ir... gynybos sekretorius...* ».

De cette façon, on peut constater que le nombre de structures syntaxiques utilisées dans le discours indirect est plus grand dans les textes lituaniens que dans les textes français ; ce qui permet aussi de pallier l'insuffisance de verbes introducteurs lituaniens : la monotonie du discours citant est, en partie, compensée par la variété structurelle du discours cité.

Le discours d'autrui sous la forme indirecte subit, par rapport au discours direct, certaines transformations. Tout d'abord, les modalités sont lexicalisées dans le verbe introducteur [Authier-Revuz 1993, 12], l'interrogation se transmettant à l'aide des verbes tels que *demander* ; *interroger* etc., l'injonction à l'aide de *ordonner*, *exiger* etc. :

« *Il a enfin réclaté un retour à la pleine souveraineté...*

« *Jis paragino kaip galima greičiau nutraukti bombardavimą...*

Deuxièmement, la logique référentielle elle aussi, est concernée : il s'agit de recentrer des repères personnels, temporels et spatiaux [Bonnard 2001, 205].

Le recentrage des repères personnels concerne les textes lituaniens et les textes français à la manière égale ; le changement des temps du verbe est réglé, en français, par la concordance des temps qui ne fonctionne pas en lituanien ; nous avons, pourtant, constaté que, même dans les textes français, cette règle de concordance pouvait être négligée, surtout quand un fragment de la subordonnée était guillemeté :

« *... Amr Moussa a affirmé que la guerre en Irak « détruira tout ».*

Deux explications de cet exemple peuvent être proposées. Premièrement, les guillemets montrent que le locuteur de base n'assume pas toutes les paroles rapportées ; bien au contraire, les guillemets

soulignent le fait que les paroles d'autrui ne sont pas totalement intégrées dans le discours du locuteur de base et que ce dernier n'en est responsable qu'en partie. Deuxièmement, l'action de « détruire » est postérieure à la fois au moment où le discours est émis et à celui où il est rapporté [voir aussi Riegel 2001, 600], ce qui est marqué par le futur simple malgré le passé composé du verbe principal. Dans d'autres cas, tout fonctionne selon les règles de manuels, et le futur dans le passé transpose le futur simple :

« Jacques Chirac... a estimé que la crise irakienne n'empêcherait pas l'Europe de construire une politique étrangère commune ».

Les mêmes remarques peuvent être faites à propos de l'emploi du présent et de l'imparfait où l'on peut observer la même transgression des règles de concordance.

Quant aux déictiques (pronoms personnels, indicateurs spatio-temporels), ils dépendent de la situation d'énonciation dans laquelle se trouve le locuteur de base avec tous les changements dus à la transposition.

Il n'est pas question ici d'étudier le problème de genres journalistiques spécifiques – c'est un problème trop vaste et trop complexe. Contentons-nous de remarquer que les textes étudiés se situent parmi les genres dits *reportage* où le discours rapporté a un rôle informatif. D'autre part, les citations littérales et les noms propres les accompagnant attestent la véracité du texte : il ne s'agit pas de la fiction, tout se passe dans le monde réel.

De cette étude on peut tirer quelques conclusions. La première concerne les verbes indicateurs. Les journalistes français apprennent à en utiliser le plus grand nombre possible déjà au collège : le journaliste « aura soin de varier autant que possible les verbes introducteurs » - écrit-on dans le manuel destiné aux élèves de quatrième classe de collège. Cette grande variété de verbes introducteurs permet non seulement d'indiquer que tel ou tel acte de parole a lieu, mais aussi de le spécifier sur différents registres : de le caractériser, de l'évaluer, d'indiquer les interactions. Les évaluations « impliquent un jugement de valeur de l'énonciateur quant au caractère bon/mauvais ou vrai/faux de l'énoncé cité [Maingueneau, 1995, 100] ». L'importance du verbe introducteur est très grande. Or, les journalistes lituaniens paraissent se garder de toute évaluation, bonne ou mauvaise, de toute subjectivité énonciative et utilisent presque exclusivement les verbes neutres (*pareikšti, sakyti, teigti*) ; les modalisations et les jugements de valeur sont presque entièrement exclus, la présence du locuteur de base presque effacée. Ne connaissant pas l'école journalistique lituanienne, on pourrait quand même avancer (très prudemment) l'hypothèse qu'elle continue à subir une certaine influence de l'école journalistique soviétique : on se rappelle encore le style rigide et sec de la presse soviétique.

En revanche, dans les textes lituaniens nous avons pu constater une plus grande variété de formules et d'autres constructions (surtout impersonnelles) introduisant le discours rapporté ; ce qui pallie, d'une certaine manière, à la monotonie de l'emploi de verbes introducteurs.

Troisièmement, les phénomènes de subordination dans le discours indirect dépendent entièrement du système de la langue, d'où les différences de procédés langagiers utilisés pour le discours cité dans les textes lituaniens et français, surtout en ce qui concerne l'emploi des temps ; les transpositions subies par les déictiques étant identiques dans les deux corpus.

L'analyse comparative du discours rapporté dans le cadre énonciatif et textuel pourrait permettre d'éclaircir certaines différences dans le rapport à autrui et à son discours qui sont typiques de la presse lituanienne et française.

LITTÉRATURE

- Authier-Revuz, J., 1993. Repères dans le champ du discours rapporté. *L'information grammaticale*, n°56, 10-15. Paris.
- Benveniste, E., 1974. *Problèmes de linguistique générale*, vol. II. Paris.
- Bonnard, H., 2001. *Les trois logiques de la grammaire française*. Bruxelles.
- Combettes, B., 1979. *De la phrase au texte*. Paris.
- Gardes-Tamine, J., Pellizza, M.-A., 1998. *La construction du texte*. Paris.
- Jacques, E., 1996. L'ordre du texte. *Echos*, n°78-79, 137-146. Paris.
- Jeandillou, J.-F., 1997. *L'analyse textuelle*. Paris.
- Maingueneau, D., 1995. *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris.
- Maingueneau, D., 1996. *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris.
- Moirand S., 1990. *Une grammaire des textes et des dialogues*. Paris.
- Riegel M., 2001. *Grammaire méthodique du français*. Paris.
- Rosier L., 1999. *Le discours rapporté*. Bruxelles.
- Weinrich, H., 1994. *Grammaire textuelle du français*. Paris.

CITATOS IR NETIESIOGINĖ KALBA LIETUVIŲ IR PRANCŪZŲ SPAUDOJE

Snieguolė Marija Liberienė

Santrauka

Joks spaudos tekstas nėra išties homogeniškas. Dažnai vieno kalbėtojo kalboje užfiksuota kito kalbėtojo kalba; šis lingvistinis reiškinys realizuojamas įvairiais būdais: tiesiogine, netiesiogine, tiesiogine menamąja kalba, užuominomis į kito kalbėtojo kalbą.

Spaudos tekstų analizė atskleidė kai kuriuos lietuvių ir prancūzų žurnalistinės kalbos bruožus. Prancūzų žurnalistai vartoja labai daug įvedamųjų veiksmažodžių, tuo tarpu lietuviškuose tekstuose šių veiksmažodžių skaičius ribotas, ir dažniausiai jie neutralūs. Be to, tiesioginės kalbos transformavimo į netiesioginę būdai priklauso nuo kalbos sistemos, todėl cituojama kalba lietuviškuose ir prancūziškuose tekstuose įvedama skirtingomis kalbinėmis priemonėmis.

[teikta
2003 m. gegužės mėn.